

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 069-216902734-20240930-VILLE_2024DC234-AU



Mairie de Corbas
Place Charles Jocteur
69960 CORBAS

tél : 04.72.90.03.00
Courriel : accueil@ville-corbas.fr

Acte de renouvellement de concession

Concession n° 8/E/1

Le maire de la commune de Corbas,

Vu la demande présentée par M. VINSON Jean domiciliée, à SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON (Rhône), 15 rue du Moulin et souhaitant obtenir le renouvellement de la concession n°8/E/1.

Il est accordé une concession quinquennale au nom de Mme MOTTET Odile, Aimée à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de **renouvellement** pour une durée de quinze ans prenant effet le 16 août 2022 et expirant le 16 août 2037.

La concession est accordée moyennant la somme de cinq cents Euros, qui a été versée au trésor public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 25 septembre 2024

Le maire

